

L'an deux mille vingt, le 29 du mois de juin à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 22 juin 2020, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de conseillers votants : 35

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Claudine CHAPRON, Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés avant donné pouvoir : Patrice BUQUET ayant donné pouvoir à Max GUICHARD, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Michaël DAVID, Chantal SANCHO ayant donné pouvoir à Christine GLEMAIN, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Fabrice MORETTI, Philippe TARDY ayant donné pouvoir à Elisabeth GRACIET, Marjorie CARVEL ayant donné pouvoir à Laurent PERADON.

Ludo-Médiathèque - Vente de livres, Jeux, CD et CD-ROM - tarifs

La Ville souhaite mettre en vente des livres, jeux, CD et CD-ROM issus des collections de la Ludo-médiathèque municipale, cette vente concerne :

- des documents défraîchis, en bon état, mais ne convenant plus au prêt
- des documents remplacés par des éditions réactualisées
- des documents dont le nombre d'exemplaires est devenu trop important par rapport aux besoins
- des documents qui ne correspondent plus à la demande du public
- des jeux obsolètes ou défraîchis

Ceux-ci sont de tous les genres (documentaires, romans, bandes dessinées, ouvrages pour adultes, pour enfants ...)

Pour ce faire, il est nécessaire d'étendre l'activité de la régie de recettes de la Ludo-médiathèque à la vente des livres, jeux, CD et CD-ROM le samedi 19 septembre 2020 de 10h à 18h, date d'organisation de cette opération. Les personnes habilitées à vendre seront désignées par Arrêté du Maire et devront enregistrer les opérations sur un carnet à souches.

Cette vente est réservée aux particuliers, inscrits ou non à la ludo-médiathèque, avec un maximum d'achats de 10 unités par personne, ceci afin de satisfaire le plus grand nombre d'acheteurs. Le tarif proposé est de :

- 1€uro le livre ou le jeu

Par ailleurs, il est proposé que certains livres ou jeux fassent l'objet de dons à des Associations œuvrant pour l'entraide et la solidarité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par

35 voix pour

0 abstention

0 voix contre

autorise la vente de ces livres, jeux, CD et CD-ROM et l'application du tarif proposé.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François EGRON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20200701-2020-91-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2020

Publication : 02/07/2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.